Chapitre 7

DES ORGANISMES POUR VOUS AIDER

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont créé de nombreux programmes d'aide à l'exportation pour les entreprises canadiennes qui veulent s'implanter sur les marchés étrangers. La plus grande difficulté consiste à connaître chacun de ces programmes et à savoir comment on y a accès. Voici les principaux organismes d'État qui participent au financement de l'exportation et aux activités connexes :

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC)
Délégués commerciaux à l'étranger
Centres du commerce international
Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC)
Société pour l'expansion des exportations
Corporation commerciale canadienne
Agence canadienne de développement international

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET COMMERCE EXTÉRIEUR CANADA (AECEC)

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) a des directions géographiques pour chaque région du monde. Leurs ressources sont consacrées à l'expansion des exportations ainsi qu'aux relations économiques et commerciales.

Les directions géographiques font la promotion des entreprises et les aident à préparer des projets spéciaux d'investissement. Les directions s'occupent également de gérer les programmes de promotion de l'exportation et de coordonner des activités d'autres ministères et organismes fédéraux avec celles des gouvernements provinciaux et des entreprises privées.

Les directions géographiques remplissent de nombreuses fonctions : elles organisent des salons commerciaux, servent d'intermédiaires avec des organismes financiers et établissent des contacts pour les gens d'affaires. Ces bureaux se tiennent au courant de tout ce qui touche au commerce international. qu'il s'agisse d'accords officiels sur les tarifs et les droits de douanes ou d'accords non officiels sur les spécifications techniques et les inspections de produits. Les directions (Afrique et Moyen-Orient, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et Antilles, et États-Unis) fournissent également des renseignements régulièrement mis à jour sur les affaires politiques pouvant avoir des répercussions sur les relations commerciales du Canada.

Le ministère dispose, dans le cadre de la Direction générale pour l'expansion du commerce international, de diverses directions chargées de fournir des renseignements sur les activités industrielles à l'exportation et de servir de centres d'information sur les projets importants à l'étranger. Voici quelques programmes qui peuvent vous intéresser.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le PDME offre de l'aide aux entreprises canadiennes afin de leur permettre de participer à divers types d'activités de promotion mises en oeuvre par l'industrie, ou d'entreprendre de telles activités.

Les Centres du commerce international, ainsi que des secteurs des administrations centrales d'ISTC et d'AECEC, assurent la prestation du PDME. (Un guide est mis à la disposition des exportateurs canadiens.) La Direction des programmes d'exportation d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada est responsable de la politique et de la gestion du programme.

L'aide fournie en vertu du PDME est remboursable si des ventes sont réalisées. Les cinq grandes composantes du PDME sont :

 Soumission pour un projet : préparation de propositions pour d'importants projets d'immobilisations à l'étranger. Ces projets doivent faire l'objet d'une concurrence internationale et d'une procédure officielle de soumission. De l'aide peut être accordée